



**Hôpitaux Civils
de Colmar**

Pasteur - Pasteur 2 - Le Parc -
Le Centre pour Personnes Âgées
39, avenue de la Liberté - 68024 COLMAR CEDEX

**POLE ARCHIMED
SERVICE D'ANESTHESIE REANIMATION CHIRURGICALE POLE 2**

**Docteur Elisabeth GAERTNER
Cheffe de pôle – cheffe de service**

*Médecins Anesthésistes Réanimateurs : Dr Ait El Haddad, Dr Durand, Dr Gerard, Dr Gheorghiu,
Dr Karaduman, Dr Keller, Dr Martin, Dr Nitulescu, Dr Novakova, Dr Rehm, Dr Schlier, Dr Simon, Dr Singerle
Dr Stan, Dr Trau, Dr Werner*

LA CONSULTATION D'ANESTHESIE PRE OPERATOIRE

Je vais me faire opérer : en quoi consiste la consultation d'anesthésie ?

La consultation d'anesthésie est une consultation médicale obligatoire (décret n° 94-1 050 du 5 décembre 1994) avec un médecin anesthésiste-réanimateur réalisée dans un intervalle de temps suffisant avant une intervention programmée.

Elle permet de choisir un protocole d'anesthésie adapté à votre état de santé et aux risques liés à l'intervention, de vous informer et de vous préparer à l'intervention (exemple : traitement à poursuivre ou à arrêter).

Pour la consultation d'anesthésie pre opératoire, nous avons besoin d'informations précises concernant votre état de santé.

Ainsi, il est nécessaire d'être en possession de certains documents :

- Questionnaire médical de consultation pre anesthésique complété à domicile (avec l'aide d'un tiers ou de votre médecin traitant si besoin) et le consentement éclairé (feuilles jaunes), remis lors de la consultation avec votre chirurgien
- Les ordonnances de vos traitements médicamenteux
- Les comptes rendus spécialistes en votre possession (cardiologue, pneumologue, allergologue, ...)
- Analyses de sang + carte de groupe sanguin en votre possession

Enfin, l'anesthésiste peut vous prescrire des examens complémentaires à réaliser avant votre opération (bilans sanguins, consultations spécialistes), afin d'améliorer la sécurité anesthésique et votre prise en charge globale.